

TARIFS - 2021 / 2022

FRAIS DE DOSSIER (doit accompagner la fiche d'inscription, paiement unique, non-remboursable)	
1er enfant	600 €
2ème enfant	500 €
3ème enfant	400 €
4ème enfant	Gratuit
FONDS DE DEVELOPPEMENT (par famille, paiement unique, non-remboursable)	
	1 000 €

FRAIS ANNUELS

	Maternelle PS 3 ans	Maternelle PS / MS / GS 3 – 5 ans	Primaire	Lower Middle School	Upper Middle School	IGCSE	A Level (apd 16 ans) core subjects
Classe / Groupe	4 Matinées	4 Journées	CP – CM1	CM2 – 6ème	5ème - 4ème	3ème - 2nde	1ère/Terminal
Frais de scolarité	3 450	6 130	6 210	8 830	11 980	13 820	16 120
Repas (1)	(pas de repas)	982	1 275	1 275	1 545	1 545	1 545
Matériel	304	604	604	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
TOTAL	3 754	7 716	8 089	10 105	13 525	15 365	17 665
	+	+	+	+		+	+
Caution-préavis* (remboursable)	900 €	1 700 €	1 900 €	3 100 €	4 000 €	4 200 €	5 000 €

* CAUTION-PREAVIS (par enfant) - à lire attentivement

- Tout départ de l'école doit être notifié un trimestre à l'avance (détails dans contrat).
- La caution-préavis d'un montant égal à un tiers des frais de scolarité est un paiement unique et **doit être réglée à l'avance ou au 1er juin avec le paiement des frais de scolarité. A chaque changement de classe/groupe (cf tableau ci-dessus), le montant de la caution sera réajusté.**
- Départ : Quand le préavis a été respecté, la caution-préavis est remboursée après solde de tout compte en juillet.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE

- Toute nouvelle inscription est définitivement prise en compte après acquittement, à la date requise, du premier paiement des frais de scolarité.
- Quelle que soit la date d'entrée au cours d'un trimestre, les frais de scolarité sont dus pour le trimestre entier.

INTERNAT (hébergement en famille-hôtesse Française)

ANNUEL

Internat en semaine (Lundi – Vendredi, vacances scolaires non comprises)	6 550 €
Internat temps complet (weekends inclus, vacances scolaires non comprises)	9 690 €
Frais d'organisation Famille d'Accueil (pour tout changement en cours d'année)	180 €

DIVERS

ANNUEL

Cours de soutien - linguistique ou besoins spécifiques – 1 séance par semaine (2)	1 500 €
Préparation au Brevet (classe de 3 ^{ème}) (sous réserve d'un nombre d'élèves suffisant)	Nous contacter
A-Level – cours supplémentaires en ligne	580 €

NB : Dans le cas d'exclusion définitive d'un élève prononcée par le Conseil de Discipline, les frais liés à la scolarité ne sont pas remboursés.

REDUCTIONS, MODALITES & CONDITIONS DE PAIEMENT

REDUCTIONS (sur frais de scolarité - ne s'applique pas aux paiements par les employeurs / sociétés)

- a) - 5 % : Une année payable d'avance avant le 1er Juin (basé sur une inscription pour une année entière)
- b) - 3 % : Paiement trimestriel (basé sur une inscription pour une année entière, aux dates requises ci-dessous)

DATES DE PAIEMENT TRIMESTRIEL (ne s'applique pas à la caution-préavis)

(La réduction est accordée et est appliquée au dernier paiement et si les dates de paiements sont respectées)

- 1^{er} Juin pour le 1^{er} Trimestre (4 mois)
- 1^{er} Septembre pour le 2^{ème} Trimestre (3 mois)
- 1^{er} Janvier pour le 3^{ème} Trimestre (3 mois)

PAIEMENT MENSUEL (ne s'applique pas à la caution-préavis)

Les paiements mensuels commencent le 1er juin et se terminent le 1er mars de chaque année scolaire, soit un total de 10 mois.

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, un supplément de 15% sera facturé. L'école se réserve le droit de demander le versement de la totalité des frais annuels en avance.

FRAIS BANCAIRES

Tous les frais bancaires sont à la charge du parent/tuteur (chèques, virements, devises, etc).

CONTRAT : Les parents doivent signer un contrat avec B.I.S., définissant les droits et obligations des deux parties, et renouvelé chaque année.

FRAIS DE DOSSIER

Payables à l'inscription et accompagnés du formulaire d'inscription. Non remboursable (sauf pour la liste d'attente).

FONDS DE DEVELOPPEMENT (dédié à l'amélioration des bâtiments)

Payable à l'inscription. Non remboursable.

FRAIS ANNUELS

Nos tarifs intègrent le fait que les classes rassemblent des effectifs très restreints, parfois deux ou trois fois moins élevés que dans les écoles traditionnelles. Les tarifs sont inférieurs à ceux des établissements privés anglais et des autres écoles internationales en France.

MATERIEL (à l'exclusion du matériel de la trousse)

- Sont compris : les cahiers ; manuels, photocopies, tout matériel pour activités artistiques (art, théâtre, musique), utilisation de livres scolaires et de matériel spécialisé en classe ; accès aux ordinateurs, logiciels, Internet et au réseau de l'école ; la plupart des visites et sorties en temps scolaire (visites de musée, théâtre). Le voyage de fin d'année n'est pas compris dans les frais de scolarité.
- Sont exclus : fournitures personnelles ; examens externes ; leçons de musique privées ; assurance personnelle ; sorties en dehors du temps scolaire ; cours de soutien individuel ou de langue en Français ou Anglais.

(1) **REPAS**

Les repas sont pris à l'école. Dans le cas des élèves souffrant d'allergie graves, les parents doivent fournir le document PAI (Protocole d'Accueil Individualisé, rédigé entre les parents, l'allergologue et/ou le médecin conseil de l'Education Nationale). Un repas adapté pourra être fourni par notre traiteur.

(2) **COURS DE SOUTIEN LINGUISTIQUE OU BESOINS SPECIFIQUES** (1 séance individuelle par semaine - 45 minutes)

Des cours de langue supplémentaires (pour les élèves dont le Français ou l'Anglais n'est pas la langue première/maternelle) et / ou pour des besoins spécifiques peuvent être organisés, si nécessaire, après évaluation et accord mutuel. Dans certains cas, ceci peut être mis en place en cours de trimestre.